



licenciement abusif de mon employeur monegasque

Par **mounette**, le **20/08/2009** à **13:06**

Bonjour,

Voilà j'étais travailleur Monegasque jusqu'au mois de mars, date à laquelle j'ai été licenciée d'un contrat à durée indéterminée sans aucun motif. Suite à cela et mon employeur me faisant du harcèlement moral, je n'ai pas fait mon mois de préavis ayant vite trouvé autre chose. Depuis je ne fais que des boulots en CDD.

De notre côté est-il possible encore à l'heure actuelle d'avoir gain de cause, sachant que mon employeur a réembauché des intérimaires par la suite, et quelles sont les démarches à effectuer si tel était le cas. Merci de votre aide car je souhaite vivement avoir une réponse.